

M

DIXIÈME ANNÉE. VOLUME XIX, No 19

Samedi 7 Mai 1892.

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE

MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an: \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1624, B. P.



ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs, 191 et 193, rue St-Urbain.

AUX MESSIEURS DU CLERGE

VINS DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de Sicile et d'Espagne, de nos vins de messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi l'huile d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

HUDON HEBERT & CIE

Importateurs de vins et liqueurs en gros. 304, rue St-Paul, MONTREAL.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "
" 8.30 " à 9.30 " "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.
SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Ang)

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826.

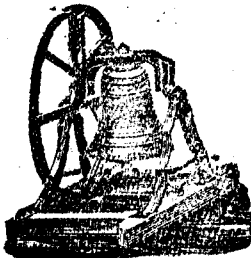
WEST TROY N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.



LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

WM TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

Bureau Principal :

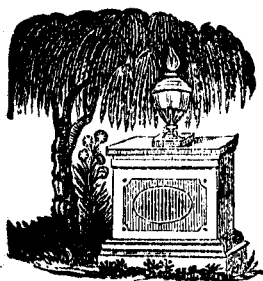
COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecossois, de toutes Dimensions
Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS.

POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Tres Reduits.

Specialite: Cercueils doubles en marbre,

Résidence privée: J. BRUNET, Cote des Neiges

" " M. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 208, rue Laval

Asile ST-BENOIT-JOSEPH

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC. ETC

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

LONGUE-POINTE, près Montréal.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER,

(Cidevant de la Maison B. LANGROT)

IMPORTATEUR DE:

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bannières, Insignes, etc.

1877 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

MARDI	10	MAI	— Ste. Marg. de l'Acadie.
JEUDI	12	"	— St. Clet.
SAMEDI	14	"	— Côte St. Paul.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	8	MAI	— 3 P. PATRON DE S. Jos. d, 2cl.
LUNDI	9	"	— S. Grég. de Naz., E. D., d.
MARDI	10	"	— S. Antonin, E. C., doub.
MERCREDI	11	"	— S. Frs de <i>Péron</i> , C., d.
JEUDI	12	"	— SS. Nérée et C., M M., sem.
VENDREDI	13	"	— STE FAMILLE. doub.
SAMEDI	14	"	— App. de S. Michel, d. m.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

DIMANCHE. — 8, Fête du Patronage de St-Joseph.

Cathedrale. — Tous les soirs à 7 h. exercices du mois de Marie.

Eglise St-Joseph. rue Cathédrale. — Dimanche, 8, grand'messe à 8½ h. Vêpres à 2½ h.

Confirmation. — Jeudi, 12, à 2 h. St-Vincent de Paul à Montréal.

à 3½ h. Académie de St-Louis de Gonzague.

Samedi. — 15, 2 h, à St-Charles à Montréal.

3 h. St-Gabriel.

DIMANCHE. — 8, Fête des T. de St-Michel de Napierville, et de St-Joseph du Lac, Solennité de celui de Ste-Monique.

DIMANCHE. — 15, Fête du T. de St-Isidore, et de celui de St-Fermas.

La Semaine Religieuse de Montréal

Rédacteur : M. le chanoine P. N. Bruchési.

Administrateur : M. l'abbé W. G. Martin, Archevêché de Montréal.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la SEMAINE RELIGIEUSE pendant toute l'année 1892. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des neuf années de la SEMAINE RELIGIEUSE, peuvent s'adresser à cet effet à l'administrateur, à l'archevêché. Prix \$9.00.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents et défunts de ses abonnés.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

10ME ANNÉE.

SAMEDI, 7 MAI 1892.

VOL. XIX, No 19.

SOMMAIRE :

I Troisième dimanche après Pâques. — II. Les anarchistes. — III Les derniers moments de Rossini. — IV Hommage à Marie. — V Monseigneur Louis-Nazaire Bégin. — VI La fête des Artisans Canadiens-Français à Montréal. — VII Conférence du R. P. Gaffre. — VIII Institution des Sourds-Muets. — IX Chronique : nominations, etc.

TROISIEME DIMANCHE APRES PAQUES

« Vous pleurerez et vous gémirez, tandis que le monde sera
dans la joie. » (S. Jean, XVI.)

I Les afflictions sont inévitables en cette vie ; nous en portons les causes en nous-mêmes, et nous les retrouvons autour de nous dans les inimitiés et les adversités de ce monde. Le chemin que nous parcourons, du berceau à la tombe, n'est qu'une série de souffrances causées par les dépouillements et les brisements qui nous préparent à la mort. Cette condition de notre existence assujettit toute la race humaine, et nul ne peut s'y soustraire. Mais ce qui distingue les enfants de Dieu de ceux qu'on appelle les enfants du siècle, c'est que les premiers acceptent la souffrance comme une pénitence salutaire, tandis que les autres l'évitent autant que possible par les dissipations des joies mondaines.

II. Souffrir et mourir, c'est le partage de tous les hommes. Mais cette loi ne suffit pas pour acquérir des droits aux récompenses futures. Par elle-même la souffrance est stérile ; elle n'a ni vertu ni mérite ; elle n'est devenue un remède et un moyen de salut que parce que Jésus-Christ l'a sanctifiée sur la croix et

en a fait une expiation salutaire. Ainsi la souffrance que le chrétien accepte dans cet esprit change de nom : elle s'appelle une croix ; elle nous unit à Jésus-Christ, et en nous associant à sa passion et à sa mort, elle nous fera participer également à sa divine béatitude. L'apôtre prédit des afflictions à tous ceux qui suivent Jésus Christ ; mais il ajoute que les souffrances de la vie présente n'ont pas de proportion avec les jouissances à venir. Le monde, au contraire, sacrifie les joies de l'éternité à des plaisirs momentanés qui s'éteindront à la mort et laisseront l'âme dans une nuit éternelle.

LES ANARCHISTES

La Providence semble avoir voulu donner à l'admirable encyclique de Léon XIII sur la question ouvrière, « monument immortel de sagesse et de vérité prophétique, » un éclatant commentaire, en permettant les crimes odieux qui affligent aujourd'hui notamment l'Europe, et qui montrent l'effroyable cataclysme dont le monde est menacé par les doctrines perverses des anarchistes.

Les dernières nouvelles de France font voir quel effroi a saisi peuples et gouvernants ; quelles mesures de précautions on prend de tous côtés pour défendre la société attaquée dans ses intérêts les plus chers, dans la vie de ses membres.

Chacun tremble devant cet ennemi invisible, dont les coups meurtriers frappent avec une violence et une force contre lesquelles la vigilance la plus exercée est impuissante. La science a été mise à profit par ces imaginations dévoyées, entraînées au mal et conduites par le démon.

Dieu a voulu, il n'en faut pas douter, donner un avertissement terrible aux sociétés modernes, à ces gouvernements impies qui, dans leur fol orgueil, ont cru, qu'avec quelques décrets, on pouvait supprimer de l'école l'auteur de toute science, de l'hôpital et des institutions bienfaisantes l'auteur de toute charité, de la famille l'auteur de toutes les vertus domestiques, des gouvernements eux-mêmes celui qui est la source de toute autorité.

Ils ont voulu, ces prétendus réformateurs, ils veulent encore supprimer partout le nom de Dieu.

A cette prétention sacrilège, Dieu a répondu par un de ces coups visibles, même pour ceux qui ne voient pas, par une de ces paroles qui se font entendre même des plus sourds.

Voilà bien, du reste, les fruits des déplorables maximes enseignées en plusieurs des pays de l'ancien monde ! Les gouvernants eux-mêmes ont substitué la licence à la liberté, et appris aux peuples à ne plus respecter l'autorité qui se faisait complice de toutes les injustices ; ils ont violé eux-mêmes les saintes lois de la famille, en proclamant le divorce, en supprimant les droits du père de famille dans l'enseignement de ses enfants ; ils ont foulé aux pieds le respect de la propriété, en chassant de leurs couvents religieux et religieuses ; ils ont excité aux désordres, en tolérant dans les églises les insultes aux ministres de Dieu ; et aujourd'hui ils paraissent surpris du triomphe de tels enseignements et des conséquences homicides que les anarchistes tirent de semblables agissements !

Triste exemple de l'aberration humaine !

Il ne pouvait en être autrement : « Ils ont semé le vent ; ils récoltent la tempête. »

Le mal est grand : ces maisons détruites en un instant, ces cadavres mutilés qui attestent la puissance d'engins meurtriers ; ces cartouches si faciles à dissimuler et qui portent partout la mort et le deuil, auxquelles ne résistent ni les palais des rois, ni les chambres des parlements, ni l'humble demeure du représentant de la loi, tout indique la profondeur du mal dont la société est atteinte !

Et le remède, dira-t-on ? Le remède, on le connaît. Une grande voix l'a proclamé du haut de cette chaire qui domine le trône des plus puissants monarques ; c'est le retour aux vérités éternelles que l'Eglise n'a cessé de faire entendre depuis la venue du divin Sauveur.

Le remède, c'est la réforme des mœurs, c'est l'esprit de charité substitué à l'intolérance, c'est le respect des droits du père de famille, la sanctification du dimanche, l'inviolabilité du mariage ; c'est, en un mot, Dieu écouté, supplié, adoré, comme il doit l'être ; Dieu remis à la place, que, *seul*, il a le droit d'occuper.

* * *

Notre pays, grâce au Ciel, a, jusqu'ici, échappé à cet esprit d'erreur ; il n'a pas accueilli ces doctrines à jamais condamnables.

La démonstration si imposante, organisée dimanche dernier par les *Artisans Canadiens Français*, célébrant dans l'église du Sacré-Cœur leur fête patronale, offrait un contraste saisissant et plein d'enseignement, avec les troubles et les frayeurs des peuples d'Europe. C'est qu'ici on a conservé à Dieu sa vraie place ; c'est qu'on écoute la voix de l'Eglise ; tant qu'il en sera ainsi, notre cher pays n'aura pas à souffrir de la question ouvrière, parce que les rapports entre patrons et ouvriers seront réglés dans un esprit d'équité et de justice aidé des lumières de la foi et inspiré par les sentiments de la charité chrétienne.

LES DERNIERS MOMENTS DE ROSSINI

On vient de fêter à Paris le centième anniversaire de la naissance de Rossini (1).

La vie de Rossini, qui fut bien désordonnée, se termina par une mort chrétienne. L'abbé Gallet a laissé le récit de ses derniers moments :

« Nélaton venait d'opérer de la fistule le maître déjà bien vieilli ; l'opération s'était faite dans sa villa Ingres du Ranelagh (Passy-Paris), où chaque jour tout Paris se pressait pour avoir des nouvelles du maître.

« Un jour, on vit Mgr Chigi, le nonce apostolique traverser les salons. La dernière heure était-elle venue ? Pas encore. Le prélat forçait la consigne et pénétrait chez le malade. Le nonce parti, Rossini disait à sa femme :

« — Mets la main sur cet évangile et jure que cet homme ne rentrera jamais dans ma maison... Jure aussi qu'aucun autre portant son habit n'entrera dans ma chambre pendant ma maladie. »

Et cependant, quelques jours après, grâce sans doute à son éducation catholique, il recevait en souriant l'abbé Gallet, que son ami Barthe lui avait recommandé ; c'était le jeudi 12 novembre 1868, Rossini salua l'abbé :

« — Je suis heureux de vous voir !... Quand on a fait le *Stabat* (2), on doit avoir la foi ! Je suis prêt, commençons. »

(1) Célèbre compositeur de musique italien.

(2) Composition musicale sur les paroles du *Stabat*.

Laissons maintenant la parole à l'abbé Gallet :

« — ... La confession terminée, il ajouta : « Parlez encore, je ne suis pas fatigué, votre voix m'a fait du bien ; merci, vous m'avez délivré d'un grand poids ; vous reviendrez bientôt ? »
« Et à l'italienne, il me baisa la main. »

« Mme Rossini, entendant la parole d'adieu, rentre et vient à nous.

« — Que je te remercie ! ma pauvre amie, » lui dit Rossini, et ils s'em brassèrent en pleurant.

« — Je me confesserai aussi, va, et bientôt, ajouta-t-elle. »

« Craignant une trop grande fatigue pour le malade, qui parlait toujours, je me retire, ou plutôt je m'arrache à sa main qui me retenait encore, et je promets de revenir le lendemain et tous les jours suivants ; je pressentais bien, hélas ! qu'ils ne seraient pas nombreux. L'érysipèle avait tout envahi, son corps n'était plus qu'une grande plaie, et il souffrait horriblement.

« Trois amis dévoués le veillèrent. Ils entendirent souvent Rossini prier ; il disait : « *O Cruz ! ave... Inflammatus... Pie Jesu ... Paradisi gloria.* »

» Vers la fin de la nuit, il interpellait énergiquement la Sainte Vierge, comme on le fait souvent en italien :

« Que faites-vous donc, Vierge Marie ? Je vous appelle depuis le commencement de la nuit... Vous m'entendez... Si vous voulez, vous pouvez... Ça dépend de vous... »

Et c'est en invoquant la Mère des douleurs, *Mater dolorosa*, pour laquelle il avait composé ce chant immortel du *Stabat* qu'il rendit le dernier soupir.

HOMMAGE A MARIE

En l'honneur du Mois de Marie, nous donnons les deux extraits suivants. L'un est emprunté au grand saint qui fut un de ses plus pieux serviteurs : saint Bernard ; l'autre au grand poète qui, pour chanter le ciel, a trouvé peut-être les plus beaux accents : le Dante.

Dans ses *Louanges à Marie*, saint Bernard s'écrie :

« Marie es, la noble étoile de Jacob dont les rayons illuminent le monde entier, dont la splendeur éblouit les cieux, pénètre les enfers, parcourt la terre, réchauffe les âmes plus que les corps, fait épanouir les vertus et consume les vices.

O vous qui vous sentez ballotté par la tourmente et la tempête sur l'océan du monde, ne détournez pas vos yeux de la lumière de cette étoile, si vous ne voulez pas être englouti par la fureur des flots. Si le souffle des tentations se lève, si vous êtes jeté contre les écueils de l'adversité, regardez l'étoile, appelez Marie.

Si vous êtes battu par les flots de l'orgueil, de l'ambition, de la médisance, de l'envie, regardez l'étoile, appelez Marie.

Si la colère, ou les séductions de la chair ébranlent la nacelle de votre âme, un regard vers Marie !

Si, troublé par l'énormité de vos crimes, honteux des souillures de votre conscience, effrayé par l'horreur du jugement, vous commencez à vous enfouir dans l'abîme de la tristesse, dans le gouffre du désespoir, pensez à Marie.

Dans le péril, dans l'angoisse, dans le doute, pensez à Marie, invoquez Marie. Que son nom soit toujours sur vos lèvres, que son amour soit toujours dans votre cœur, et, pour obtenir le secours de sa prière, ne manquez pas d'imiter ses vertus.

En la suivant vous ne vous égarerez point, en la priant vous ne tomberez point dans le désespoir, en pensant à elle vous ne vous tromperez point.

Si elle vous soutient, rien ne vous renversera ; si elle vous protège, vous ne craindrez rien ; si elle vous conduit, vous ne vous fatiguerez pas ; si elle vous est propice, vous parviendrez au port, et vous éprouverez par vous-même la justesse de cette parole : *Le nom de la Vierge était Marie.* »

Voici maintenant le beau chant du Dante.

— « O vierge mère, fille de ton fils, humble et plus élevée qu'aucune créature, but arrêté de la volonté éternelle; tu es celle qui a tellement ennobli la nature humaine, que le Créateur n'a pas dédaigné de devenir son ouvrage.

Dans ton sein s'est allumé l'amour dont les rayons ont fait germer cette fleur au milieu de la paix éternelle.

Tu es pour nous, ici, un soleil de charité dans son midi, et là, bas, parmi les hommes, une source vive d'espérance.

Feinme, tu es si grande et si puissante, que celui qui souhaite nre grâce et ne s'adresse pas à toi, veut que son désir vole sans ailes.

Ta bonté ne vient pas seulement en aide à ceux qui demandent, mais souvent elle devance les vœux avec libéralité.

En toi est la miséricorde, en toi la pitié, en toi la magnificence, en toi se réunit tout ce qu'il y a de bonté dans la créature. » (1).

(1) La Divine Comédie, chant XXXIII.

MGR LOUIS-NAZAIRE BEGIN

S. E. le cardinal Tachereau vient de publier un mandement, annonçant la nomination de Mgr Bégin à la Coadjutorie de Québec.

« Nous éprouvons un vrai bonheur, dit son Eminence, à vous annoncer cette heureuse nouvelle, qui va causer un vif sentiment de joie au clergé et aux fidèles du diocèse. Nous sommes rempli Nous-même de la plus vive reconnaissance envers le Souverain Pontife, qui a daigné se rendre à notre demande et à celle de Nos Illustres Collègues de la province ecclésiastique de Québec, en Nous donnant ainsi pour auxiliaire celui que toutes les voix appelaient à cette charge.

Nous Nous dispensons de faire l'éloge de Notre Coadjuteur, parce qu'il est dans toutes les bouches. Il saura par sa science, sa prudence et sa douceur travailler d'une manière bien efficace à promouvoir les intérêts religieux du diocèse.

Rendez grâce à Dieu, Nos Très Chers Frères, d'avoir écouté nos prières, et demandez-lui d'accorder à Notre digne Coadjuteur une santé prospère et une longue vie.

Nous sommes sûr que Notre Coadjuteur trouvera dans l'affectueuse vénération de tous Nos diocésains, et particulièrement dans le filial dévouement de Notre Clergé, une compensation pour le sacrifice qu'il lui a fallu faire en quittant son bien aimé diocèse de Chicoutimi, où il était si heureux. Nous le remercions ici publiquement, d'avoir brisé tous ces liens si chers, pour venir, suivant son expression, « mettre au service de son Métropolitain tout ce que le Ciel lui a donné de force et d'énergie et un dévouement qui ne s'éteindra que dans le tombeau. »

Afin que vous goûtiez mieux par la suite les douceurs du gouvernement pastoral de Notre Coadjuteur, lorsque la Divine Providence l'aura établi votre Pasteur en chef, Nous vous donnons avis par les présentes, qu'outre le titre de Vicaire Général qui lui a été donné, Nous l'avons spécialement revêtu de Nos pouvoirs les plus amples, à l'effet de visiter en Notre nom le diocèse de Québec, d'y porter des ordonnances, de donner les sacrements de Confirmation et de l'Ordre, en un mot, de faire quand et comme il lui plaira, tout ce qu'il jugera le plus convenable au bien de notre sainte religion et à l'édification de vos âmes. »

LA FETE DES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS

A Montréal.

« Vous donnez un grand exemple, » disait dimanche dernier le Rév. P. Prétot, en s'adressant aux membres de la société des Arti-

sans Canadiens-Français et aux représentants des autres sociétés ouvrières réunis en foule dans l'église du Sacré-Cœur, à l'occasion de leur fête patronale : « Vous donnez un grand exemple, et vous mettez en pratique les sages conseils de notre vénéré Pontife Léon XIII. »

Ce bel éloge était mérité. Certes, le spectacle offert dimanche dernier à Montréal, présentait un contraste frappant avec les préoccupations qui, en Europe, agitent et tourmentent les gouvernements.

Dès neuf heures du matin les membres de la société par milliers se réunissaient sur la Place d'Armes et organisaient leur imposant cortège. Tous portaient leurs insignes : la bannière de la société flottait au vent, et plusieurs corps de musique accompagnaient la procession qui, en bon ordre, et dans une tenue parfaite, défila le long des rues St-Laurent, Ste Catherine, Maisonneuve et Ontario élégamment décorées de drapeaux et d'oriflammes. Partout un air de fête, car c'est bien la fête du travail chrétien à laquelle prend part la population toute entière.

La présence, parmi les officiers qui ferment la marche du cortège, du chapelain de la société, M. le chanoine de Bruchési, montre de suite quel est l'esprit de ses membres. Aussi est-ce avec un ensemble remarquable que cette foule entre à l'église du Sacré-Cœur mise gracieusement à la disposition des sociétaires par M. le curé Adam pour y entendre la messe célébrée à son intention.

Mgr Emard officiait. Le chœur a chanté une très-belle messe en musique avec accompagnement d'orgue et d'un orchestre nombreux.

Le sermon de circonstance a été donné par le R. P. Prétot qui a fait ressortir avec une grande netteté les bienfaits des associations ouvrières fondées sous la protection de l'Eglise.

Voilà le spectacle qu'offrait Montréal le 1er mai : « Vous avez le droit d'en être fiers, » disait le Rév. P. Prétot aux membres de la société des Artisans. Rien n'était plus juste, et cet éloge fait honneur non-seulement à notre population ouvrière canadienne-française, mais particulièrement aussi à cette société des Artisans qui, il y a quatre ans, ne comptait que 600 membres, et qui aujourd'hui en possède près de 7,000.

CONFÉRENCE DU R. P. GAFFRE

Nos lecteurs nous sauront gré de leur donner l'extrait suivant de la belle conférence faite, le 21 avril dernier, au Cercle Ville-Marie par le R. P. Gaffre.

Une description de la Corse :

« Laissons l'Océan et regardons la terre !

« Ce n'est pas là terre qu'il faudrait dire : c'est le rocher. A première vue, la Corse ne semble qu'un vaste roc, un-monstrueux bouillonnement de mer solidifiée, un soulèvement de vagues congelées, cristallisées par quelque Jupiter jaloux, au moment où elles allaient toucher le ciel.

Du nord au sud, une immense chaîne couverte encore, à cette saison, de neiges éclatantes : c'est l'épine dorsale de l'île : de chaque vertèbre partent à droite et à gauche des rameaux de granit qui lui forment une ossature noueuse, comme qui dirait le squelette d'une colossale tortue dont on aurait soulevé la carapace. Les points culminants de la chaîne-centrale ne le cèdent ni en beauté ni en hauteurs aux pics renommés des Pyrénées.

Mais peut-être n'avez-vous pas beaucoup d'enthousiasme pour les hauts sommets, ni pour les torrents impétueux, ni pour les sombres sapins qui s'éparpillent sur les cimes ; en ce cas je me réjouis que la Corse ait à vous offrir d'autres beautés. Entre ces nervures des montagnes, une infinité de plaines et de vallées, de lacs poissonneux et d'étangs pittoresques, à rassasier la curiosité la plus exigeante. Nous sommes vers la fin d'avril. C'est le temps des épanouissements et des éclosions. Toute vallée est un parterre, toute colline porte à ses flancs une reproduction des jardins suspendus des rois Babyloniens. Jé suis un coin près de Saint-Florent, où l'on voyage des heures de suite entre deux rangées de lauriers-roses sauvages ; partout les myrtes, les lentisques, les citronnelles vous attendent au passage pour vous couvrir de leurs pétales ; malgré soi on se surprend à chanter :

Les branches d'oranger, dans la brise bercées,
Ont fleuri mes cheveux de leurs neiges rosées.

« Vous ne pouvez poser le pied sans faire éclater une décharge de parfums de toutes les fleurs, de menthes, d'immortelles, de

lavandes et de thym, qui semblent se venger qu'on trouble les causeries qu'elles se font, « *tomando el sol* » en prenant le soleil, comme disent les Espagnols. Vienne à passer là-dessus l'haleine du midi, et vous êtes enveloppés dans un bain aromatique de senteurs qui font circuler à travers tout l'être cette multiforme vibration dont on dit :

Qu'elle a l'expansion des choses infinies,
Comme l'ambre, le musc, le benjoin et l'encens,
Qui chantent le transport de l'esprit et des sens.

« Sur le roc stérile de Sainte-Hélène, Napoléon songeait mélancoliquement à ces sensations qui l'avaient autrefois ému sur la rive d'Ajaccio la belle : « La Corse, disait-il, a des parfums que je n'ai retrouvés nulle part ; à l'odeur seule, je la reconnaîtrais les yeux fermés ! » Pour moi, je confesse que je me suis plus d'une fois complètement grisé de toutes ces perceptions douces qui flottent aux confins de l'organisme physique et moral, au point que je ne savais si je respirais des harmonies, si je voyais et touchais des parfums, ou si je marchais à travers des rayons de soleil. »

Citons encore les réflexions suivantes sur l'armée :

Qu'est-ce qu'une armée ?

« Faites abstraction pour un instant de l'éblouissement que nous cause au passage un bel escadron en marche ! Fanfares, drapeaux, salves sonores, épaulettes et casques rayonnants : oubliez un instant tout cela, et la fière allure de la jeunesse qui va se sacrifier dans un élan d'enthousiasme ; et l'entrée triomphale de la cavalerie qui fait résonner le pavé comme les touches d'un clavier géant !... oubliez tout cela, qui n'est que le côté sentimental de la chose... et, au nom de la froide raison, dites-moi, qu'est-ce qu'une armée !

Eh bien, une armée, quelle qu'elle soit, c'est la consécration officielle et nationale de la vendetta ! C'est l'affirmation ironique, à travers un siècle policé et prétentieux, de la barbarie des vieux temps, qui demande au sang la preuve des droits, et refuse de l'aller chercher à d'autres sources. Entendez-vous, à travers l'Atlantique, monter jusqu'à vous ces bruits de guerre qui menacent de couvrir toute l'Europe de sang et de ruines ? Il y a là-bas deux peuples fiers et rissants, deux frères qui se guettent, qui

s'insultent, qui se menacent, l'épée au poing, à travers un taillis impénétrable de haines et de surprises ; prêts à fondre l'un sur l'autre dans une vendetta effroyable, qui va mêler demain le sang d'innombrables familles, et jettera peut-être dans les convulsions de l'agonie notre pauvre et bien-aimée France ! Vendetta de deux grands peuples qui tient debout, en Allemagne et en France, cinq millions de frères, prêts à s'entregorger ; qui mine les forces vives d'un pays et mobilise, avec chaque soldat, les sentiments de la barbarie antique ! Car qu'est-ce que tout cela ? sinon ce vieux ferment de sauvagerie qui empêche les hommes de s'en remettre à la décision d'un tribunal éclairé, jugeant au nom de l'infailible justice. Il y a eu quelques tentatives faites. Si, à côté des chantiers de ses palais et de ses tours (Eiffel), il établit les fonderies de ses canons : c'est qu'à côté du civilisé, il reste encore quelque chose de l'anthropophage !... Le jour où le monde sera gagné à la cause de la vraie civilisation, il y aura plaçant au-dessus de ses querelles, un tribunal qui apaisera dans la sagesse de Dieu et du Christ les froissements des nations baptisées. La marche ascendante des temps a remplacé les luttes sanglantes des familles et des provinces, par des tribunaux réguliers : le suprême effort de la civilisation régnante parmi nous sera de régler les conflits internationaux, à la barre d'un tribunal qui sera le lieutenant de la justice divine sur terre. »

INSTITUTION DES SOURDS-MUETS

Dans les deux articles consacrés précédemment à l'Institution des Sourds Muets du Mile-End, nous n'avons parlé que de l'aménagement matériel de l'établissement à Montréal, et de la ferme-école d'Outremont ; il nous reste à montrer comment on a résolu au Mile-End l'important problème de donner au sourd-muet à la fois l'instruction nécessaire pour comprendre les vérités religieuses, et la connaissance d'un métier qui lui permette de gagner sa vie.

Nous avons déjà indiqué ces deux points : nous tenons à entrer dans quelques détails indispensables.

Les maîtres qui dirigent cette maison sont au courant, il est inutile de le dire, de tous les progrès réalisés dans les modes d'enseignement des Sourds-Muets ; naturellement ils ont adopté les méthodes perfectionnées. Les élèves qui peuvent apprendre à parler comme ceux qui n'ont pas les aptitudes requises pour suivre le cours d'articulation sont instruits par la méthode intuitive dite naturelle ; avec les premiers on emploie la méthode orale pure, avec les autres on remplace l'articulation par l'écriture et la dactylogie.

Cette méthode intuitive dite naturelle, dont on se sert pour l'enseignement, prend pour modèle la mère enseignant son enfant doué de l'ouïe à comprendre la parole, à exécuter ses demandes ou ses commandements, puis à exprimer lui-même ce qu'il veut dire ; seulement ici, c'est l'écriture ou la lecture sur les lèvres qui supplée à l'ouïe. Ainsi l'on enseigne le sourd-muet à comprendre d'abord la langue écrite, à exécuter les ordres du maître qui sont toujours donnés par écrit ou par le moyen de la dactylogie ou de l'articulation, et enfin à exprimer lui-même ses pensées au moyen de l'écriture.

On fait subir aux moyens dont se sert la mère pour enseigner la langue maternelle à son enfant doué de l'ouïe, quelques modifications jugées nécessaires pour instruire le sourd-muet.

C'est donc sur des commandements donnés ou transmis, des actions exécutées par les élèves ou en leur présence, ou des faits successifs que se base cette méthode intuitive dite naturelle, et non sur l'enseignement des signes conventionnels qui sont presque toujours à l'inverse de la langue écrite, en mettant l'objet au lieu du sujet, le qualificatif au lieu de la chose qualifiée, etc.

Cette méthode intuitive dite naturelle, qui a comme moyens communicatifs l'articulation, l'écriture, la dactylogie (épélation avec les doigts) et quelques signes naturels tolérés durant la première année d'étude, est reconnue des plus efficaces pour l'enseignement du sourd-muet. Elle forme son jugement, lui donne une juste idée des faits et une phraséologie exacte.

Tout en continuant leur instruction par la méthode intuitive dite naturelle, quelques moments de chaque classe sont consacrés à l'enseignement de l'articulation, et c'est ainsi que l'on peut se rendre compte des aptitudes des élèves à parler, et de la possibilité de faire suivre à ceux-ci la méthode orale.

A la troisième année ou au commencement de la quatrième, ces élèves sont en état de continuer très avantageusement leur instruction par la parole sans les déranger dans leur cours déjà avancé. Au lieu de se servir simplement de l'écriture et de la dactylographie, on se sert de la parole et de l'écriture, moyens plus expéditifs et plus avantageux que les deux premiers.

* * *

L'enseignement professionnel donné concurremment a nécessité la construction au Mile-End d'un certain nombre d'ateliers qui, comme nous l'avons déjà dit, sont fort bien aménagés.

Ces ateliers sont au nombre de sept.

Celui des tailleurs compte actuellement 20 élèves et 8 apprentis qui apprennent à coudre, à faire des vêtements, et ce qui est plus difficile, à couper. Un bon coupeur trouve toujours une place assurée, car de lui dépend l'élégance du vêtement. Les apprentis élèves sont sous la direction d'un frère ayant des connaissances spéciales, assisté de deux contre-maîtres entendants-parlants. Ils ont dans l'atelier cinq machines à coudre, et tout le matériel nécessaire pour se perfectionner dans leur métier.

Cet atelier est le plus suivi avec celui de la reliure. Dans ce dernier nous trouvons 35 élèves et deux apprentis. Là, les enfants apprennent à plier les pages, à les coudre, à mettre les volumes sous le couteau, à préparer en un mot le gros œuvre qui sera achevé par les apprentis. Ils sont également dirigés dans ces travaux par un frère, aidé d'un contre maître entendant-parlant qui distribue et surveille le travail.

Les apprentis n'ont que deux heures de classe par jour : les élèves au contraire ne viennent à l'atelier que pendant deux heures : c'est une grande distraction pour eux ; ils se délassent là, au moyen de cette occupation manuelle, des fatigues de la classe. Aussi rien n'est plus curieux que de voir l'empressement avec lequel toute la bande arrive prendre sa place pour exécuter sa tâche. Il faut une surveillance active pour que le travail soit fait avec soin, mais il y a une ardeur et une émulation extraordinaires entre tous ces petits ouvriers. A côté de l'atelier de reliure se trouve l'imprimerie qui ne possède qu'un apprenti sourd-parlant. Dans quelques établissements, à New-York particulièrement, on enseigne aux élèves sourds-muets le métier de typographe et certaines maisons recherchent ces ouvriers qui doivent à leur infirmité une

attention et une application soutenues. Au Mile-End, le recrutement des élèves, fournis surtout par les campagnes, n'engage pas à les diriger vers l'imprimerie, qui les éloignerait plus tard de leur famille. L'imprimerie n'est donc presque desservie que par des entendants-parlants; elle est importante. C'est là que s'impriment tous les livres destinés non seulement à l'institution du Mile-End, mais aux diverses maisons desservies par les Clercs St-Viateur qui, comme on le sait, dirigent d'importants établissements d'enseignement au Canada.

L'atelier de cordonnerie ne comprend que six élèves et trois apprentis. On y apprend tout ce qui a trait à la confection des chaussures sous la direction d'un frère et d'un contre-maître entendant-parlant.

Le travail de la menuiserie est encore un métier qui convient aux élèves du Mile-End; il y a dans l'atelier très vaste, construit à cet effet, neuf élèves et cinq apprentis, qui reçoivent d'un frère et de deux contre-maîtres entendants-parlants les instructions nécessaires. On y fait des travaux pour l'extérieur et on y travaille le bois avec une rare habileté.

Les élèves sont préparés aux travaux qui réclament la connaissance du dessin par une étude approfondie de cette branche d'enseignement. Nous avons vu en effet, un assez grand nombre de dessins au crayon et à la plume qui dénotent une certaine facilité et chez quelques élèves d'heureuses dispositions. Le dessin linéaire, les coupes de plans et d'élévation de bâtiments rentrent également dans le programme de l'enseignement du Mile-End. C'est une excellente chose et on ne saurait trop encourager les Sourds-Muets dans cette voie qui leur offre des distractions utiles et parfois leur ouvrira le chemin de la fortune.

Quand nous aurons dit qu'il y a encore un atelier de peintres en bâtiments et de forgerons, nous aurons terminé la visite fort intéressante de l'enseignement professionnel à l'institution du Mile-End qui demande un grand nombre de frères ayant dans chacune de ces différentes professions des connaissances spéciales. Cette nécessité est une lourde charge pour la maison, mais elle permet de rendre aux élèves d'inappréciables services. C'est à ce titre que nous avons tenu à les signaler en détail cette partie de l'enseignement.

CHRONIQUE

Par décision de Monseigneur l'archevêque, M. Santoire est nommé desservant à Ste-Cécile de Valleyfield.

M. Nepveu, curé à Huntingdon.

M. Roussin, revient à St-Henri de Montréal, où il travaillera à l'érection de la nouvelle paroisse.

* * Les bulles relatives à l'érection du nouveau diocèse de Valleyfield sont arrivées à l'archevêché, jeudi dernier. Elles sont datées du 5 avril.

* * Mgr Fabre, assistait jeudi dernier, à Albany, à la consécration de Mgr Gabriel, appelé à l'évêché d'Odensburg.

D'Albany Sa Grandeur doit se rendre à Hartford où aura lieu la consécration de la cathédrale catholique récemment terminée.

* * L'ouverture du mois de Marie a eu lieu samedi dernier à Notre-Dame de Bonsecours avec la solennité accoutumée, au milieu d'un grand concours de clergé et de fidèles.

Le sermon a été fait par M. l'abbé Sorin, P. S. S., qui a développé ce beau texte : « toutes les nations m'appelleront bienheureuse. » La bénédiction du S. Sacrement a été donnée par M. le grand-vicaire Maréchal. Un chœur organisé par les congréganistes rehaussait, par ses chants, l'éclat de cette cérémonie.

* * Mgr Fabre est arrivé à Chicago dans la soirée de jeudi 28 avril. Plus de 2500 Canadiens-Français s'étaient portés à sa rencontre à la gare, où Sa Grandeur a été accueillie par des vivats prolongés.

Une délégation du clergé catholique et des sociétés canadiennes-françaises s'était rendue au-devant de Monseigneur l'archevêque jusqu'à la station de Valparaiso.

Sa Grandeur a été conduite au milieu d'une imposante procession au presbytère de Notre-Dame, la nouvelle église qu'elle venait béni. Les rues étaient décorées de drapeaux français, l'église et le presbytère brillamment illuminés.

Les cérémonies qui ont eu lieu dimanche dernier ont été magnifiques.

Pendant son séjour à Chicago, Monseigneur a assisté à une représentation musicale et dramatique donnée en son honneur par l'association St-Stanislas de l'Université de Notre-Dame qui a été pour les élèves l'occasion d'un brillant succès.

* * La Mission de St-Patrice qui a pris fin le jour de Pâques a donné d'admirables résultats, qui sont dus au zèle pieux et au dévouement des Pères Paulistes de New-York et à la congrégation fondée, comme on le sait, par le regretté Père Hecker, converti

à la foi catholique. Pendant la mission il a été donné dix mille trois cents communions, et entendu huit mille sept cent vingt-six confessions.

Quatre mille sept cent soixante-dix neuf assistants ont pris l'engagement de faire une abstinence totale des liqueurs enivrantes.

A cette mission on a innové, sur l'invitation des Révérends Pères, les chants des cantiques par tous les fidèles, ce qui est tout à fait dans l'esprit de l'Eglise et ce dont il faut féliciter les paroissiens de St-Patrice.

* * Le concert donné la semaine dernière au Windsor Hall par les aveugles de Nazareth mérite une mention spéciale. La fanfare et les chœurs de l'institution ont prouvé une fois de plus aux applaudissements d'une nombreuse assistance qu'il sont à la hauteur de leur réputation. Comme ensemble et comme sentiment musical on ne peut trouver mieux. Les sympathiques artistes qui se sont fait entendre, comme Mlle. Tessier dont on connaît les succès remportés aux Etats Unis, comme Mlles Préfontaine et Penny, M. Urbain et Baker et enfin comme l'excellent professeur de l'institution, Mlle. Wilskam ont permis de constater que les aveugles semblent doués par la nature d'aptitudes toutes spéciales pour exceller dans l'art de la musique. Ce concert indique aussi quel bon enseignement reçoivent à Nazareth les élèves de cette belle institution.

* * M. l'abbé L. A. Paquet publie dans la *Semaine Religieuse* de Québec un très intéressant article sur Mgr Labrecque le nouvel évêque nommé de Chicoutimi.

« Mgr Labrecque, y lisons-nous, est le fondateur de la belle *Œuvre des Clercs*, destinée à secourir les Séminaristes pauvres, et cette œuvre, disons-le, a déjà pris entre ses mains les plus heureux accroissements.

« Lorsque, samedi, M. M les Séminaristes, en apprenant la nouvelle de l'honneur que la Cour de Rome venait de conférer à leur vénéré directeur, se rendirent auprès de lui pour lui offrir l'hommage de leurs félicitations, Sa Grandeur leur répondit par des paroles pleines d'émotion, et prenant occasion du fait que son élection avait été confirmée par le Pape le jour de la Passion, Elle ajouta qu'un évêque doit être prêt à prendre la croix et à monter sur le Calvaire. — Oui, sans doute, même dans un diocèse, comme celui de Chicoutimi, où clergé et fidèles semblent se donner la main pour rendre un Pasteur heureux, l'épiscopat est une croix. Mais cette croix, les ardeurs si puissantes de la charité savent en alléger le poids, et celui qui la porte ne saurait manquer d'éprouver les plus vives consolations en voyant de ses yeux le bien qu'elle produit sur toutes les âmes qu'elle touche.

Ce sont ces consolations, ces douces joies de l'âme, que nous souhaitons de tout cœur à Mgr Labrecque et que, nous en sommes sûrs, la Providence divine lui réserve. »

LE SIROP DE TÉRÉBENTHINE

— DU —

Dr LAVIOLETTE

Guerit les Maladies des Voies Respiratoires et Urinaires

25c et 50c le FLACON.

CERTIFICATS

Montréal, 13 Décembre 1890.

Je, soussignée, certifie que le *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette, dont je fais usage depuis quelque temps, est le seul remède qui m'ait donné un soulagement notable dans la maladie de l'Asthme dont je suis atteinte depuis plusieurs années, et qui a pris un caractère tellement grave, que j'ai dû être dispensée de tout emploi quelconque.

J'ai suivi le traitement d'un grand nombre de médecins à l'étranger, mais sans aucun résultat; et je constate, par le présent, que l'amélioration progressive qui s'opère tous les jours chez moi par l'usage de ce *Sirop*, me donne entière confiance dans une guérison certaine.

Sœur de Charité de la Providence, coin des rues Fallum et Ste-Catherine.

S. OCTAVIEN.

Asile de la Providence, coin des rues St-Hubert et Ste-Catherine.

Je me fais un devoir de certifier que, souffrant depuis près de 22 ans d'une bronchite chronique, l'usage du *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette m'a beaucoup soulagée. La toux a diminué et le sommeil est revenu graduellement.

Sr THOMAS CORSINI.

Sœur de la Charité de la Providence.

Guérison d'une Bronchite grave.

Souffrant depuis longtemps d'une toux opiniâtre qui me laissait peu de repos, on me conseilla d'essayer le *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette. Après l'usage de quelques bouteilles la toux a complètement disparu.

PHILOMÈNE ROGER, Tertiaire.

Asile de la Providence, coin des rues St-Hubert et Ste-Catherine.

Montréal, 19 janvier 1891.

J. G. Laviolette, Ecr., M. D.

Mon cher Monsieur. — Je me fais un devoir de témoigner de l'excellence de votre *Sirop de Térébenthine*. Je m'en suis servi pour le traitement d'une laryngite aiguë dont je souffrais depuis plus de neuf ans. Une seule bouteille m'a complètement guéri. Veuillez agréer mes remerciements.

Votre tout dévoué,

C. A. M. PARADIS, Ptre, O. M. I.

Montréal, 12 janvier 1891.

Je, soussigné, certifie que ma femme toussait depuis six ans, et mon enfant, âgé de quatre ans, depuis sa naissance. Tous deux ont été parfaitement guéris par l'usage de deux flacons du *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette.

Adolphe LEMAY.

863, Rue St-Denis, Côte St-Louis.

Conducteur boulanger chez Stuart & Herbert, 1010, rue Rivard.

Montréal, Décembre 1890.

J'ai déjà eu occasion de me servir de diverses préparations à la térébenthine et je m'en suis toujours bien trouvée dans les affections des bronches et de la gorge. J'ai dernièrement administré à plusieurs de mes enfants du *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette, et en ai obtenu des effets prompts et remarquables, surtout dans les cas de Toux Croupale.

Madame Recorder B. A. T. de MONTIGNY.

EN VENTE PARTOUT.

ARBOUR & LAPERLE

IMPRIMEURS - RELIEURS

191 et 193, St-Urbain, Montreal.

Les Ordres reçus par la malle sont exécutés
promptement et à bas prix.

HARMONIUM neuf, valant \$100, sera vendu \$50 au comptant. Moulin
à presser le beurre, valant \$10 50, sera vendu à \$6.50.

Produits d'un fond de Banqueroute chez

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS
CHAPELIER et MANCHONNIER
MAISON FONDÉE EN 1862
Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc
2097 RUE NOTRE-DAME.

PERRAULT ET MESNARD,
ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boite 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

CELEBRE VIN DE MESSE " MULLER "

ET HUILE D'OLIVE POUR SANCTUAIRE

Offerts aux Messieurs du clergé, par

LAPORTE, MARTIN & CIE

Importateurs d'Epicerie, Vins et Liqueurs

2518 rue Notre-Dame, coin de la rue des Seigneurs



CASTLE & FILS
 VITREUX D'ÉGLISE...
 GRISAILLE ET MOSAÏC
 PERSONNAGES ET TAB-
 LEAUX

CLOCHES D'ÉGLISE

REFERENCES

BASILIQUE, SON ÉMINENCE CARD. TASCHEREAU
 ÉGLISE, STE. THÉRÈSE P. Q.
 " BUCKINGHAM P. Q.
 " ST. BRIGITTE, OTTAWA, ONT.
 COUVENTS DU SACRÉ CŒUR, MONTRÉAL ET HALIFAX
 SA GDR. MGR. OTTO ZARDIITI, MILWAUKEE, WIS.
 REV. M. BOISSINHAULT, CURÉ, ST. JOHNSBURY, VT.
 ET PLUSIEURS AUTRES

40, rue Bleury, Montréal.

La **BANQUE du PEUPLE**

A MAINTENANT OUVERT

SA SUCCURSALE

Rue Notre-Dame Ouest,

Coin de la rue Ageduc.

On y reçoit en dépôt toutes
 les économies depuis une piastre
 en montant, et la Banque
 paie quatre pour cent sur ces
 dépôts.

F. ED. MELOCHE

(Ancien élève de M. N. Bourassa, et professeur de l'École des Arts).

ARTISTE PEINTRE

Décorations d'édifices publics, religieux et civils.

Résidence et Atelier : 62, rue Berri, Montréal.

MAGASIN de TAPIS de MERRILL

1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cocoa et
 Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. L. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

C. S. GAGNIER

Etablie en 1850.

PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

No 26½ **STE-ELISABETH**
MONTREAL.

ADOLPHE PERRAULT

RELIEUR, Etc.

No 15 RUE ST-VINCENT - - MONTREAL

Vis-a-vis Messrs J. B. Rolland & Fils.

M. Perrault se charge d'exécuter sous le plus court délai et d'une manière
 satisfaisante toutes commandes d'ouvrage tel que :

Reliure, Réglage, etc. Prix modérés.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN

No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

Avis au Clerge

ET COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

FAITES IMPRIMER ET RELIER

Chez **ARBOUR & LAPERLE**

191 & 193 RUE ST-URBAIN MONTREAL

JOS. ROBERT & FILS

MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :

BANCS D'EGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MAINS :

PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.

TELEPHONE 875 E.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.

ETABLIE EN 1825.

DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances subsistantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$85,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000.
Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, géant.

VICTOR THÉRIAULT

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

16½ et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.

Téléphone No 1399.

PRIX MODÉRÉS.

Spécialité : Embaumement.

JOS HUSEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER

Poseur d'Appareils à Eau Chaude,
de, Couvertures, Etc.

No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO

MARCHAND DE FER

En Gros et en Détail.

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Églises,
Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,
Meubliers etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.